



Communiqué de presse

*Mise en paiement
des dividendes à
compter du 28 août*

Les actionnaires de la société INVOLYS se sont réunis le 29 Juin 2009 sur convocation du Conseil d'Administration en Assemblée Générale Ordinaire.

Approbation de comptes

Après lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les résolutions qui lui ont été soumises ainsi que les comptes tels qu'il lui ont été présentés se soldant par un bénéfice net de **1.387.405,84** dirhams.

Affectation des résultats

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de l'affectation du résultat 2008 de la manière suivante :

- Bénéfice net comptable : 1.387.405,84 Dhs
- Report à nouveau sur exercices antérieurs : 3.108.501,57 Dhs

Solde : 4.495.907,41 Dhs

Dividendes : 10 Dhs par action

- 5% du bénéfice net à la réserve légale : 69.370,29 Dhs
- Dividendes (10 Dhs par action) soit : 3.827.160,00 Dhs

Solde : 599.377,12 Dhs

Mise en paiement le 28/08/09

Il est rappelé aux actionnaires que le dividende ordinaire d'un montant de 10 dirhams par action, dont la distribution a été décidée, a été mis en paiement à compter du 28 Août 2009 auprès des guichets de ATTIJARIWAFABANK.

Les états de synthèse, certifiés par les commissaires aux comptes, relatifs aux comptes arrêtés au 31 décembre 2008, qui ont déjà été publiés le 28 Mai 2009 et qui n'ont subi aucun changement après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire ne feront pas l'objet d'une nouvelle publication.